



GROUPE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE
EN ANALYSE DES DÉCISIONS

Concours de bourses de recherche postdoctorale du GERAD 2027-2028

Ouverture du concours : 11/ 2026

Date limite de présentation de la demande : 31/01/2027

Date de notification prévue : 03/2027

Le Groupe d'études en analyse des décisions ([GERAD](#)) a le plaisir d'annoncer le lancement de sa 20e édition du *concours de bourses de recherche postdoctorale*. À cette occasion, le GERAD et ses membres offrent **deux bourses d'une valeur minimale de 75 000 \$ CA chacune**. Chaque bourse comprend une contribution de 45 000\$ du GERAD, à laquelle s'ajoute un financement d'au moins 30 000\$ provenant des membres du GERAD qui assureront la codirection du projet de recherche.

Le GERAD est un centre de recherche interuniversitaire public fondé en 1979 et situé à Montréal, au Canada. Le centre regroupe des spécialistes des sciences des données et de la décision, de l'informatique, des mathématiques appliquées et de l'ingénierie mathématique. Sa mission est de produire un impact significatif dans la société par l'innovation scientifique, le transfert de savoir-faire dans les secteurs importants de l'économie, et le développement d'outils d'aide à la décision.

Les demandes dans les domaines de recherche du GERAD seront acceptées :

- [Valorisation des données pour la prise de décision](#)
- [Aide à la décision prise sous incertitude](#)
- [Aide à la décision prise dans les systèmes complexes](#)
- [Aide à la décision prise en temps réel](#)

Critère d'admissibilité :

- Doctorat obtenu moins de cinq ans au moment de la demande ou vous prévoyez l'obtenir avant le début du financement du GERAD. Le comité d'évaluation pourra tenir compte de circonstances particulières (p. ex., maternité, maladie) ;
- Le stage postdoctoral doit être effectué sous la supervision conjointe de deux membres régulier(ère)s du GERAD.

Conditions d'utilisation :

- La bourse ne peut pas être combinée avec une autre bourse octroyée par organisme subventionnaire canadien (p. ex., CRSNG, CRSH, FRQ) ;
- Le stage postdoctoral doit commencer entre le 1er avril 2027 et le 31 mars 2028 ;
- Sauf exception, le/la lauréat(e) doit séjourner au GERAD durant toute la période financée par la bourse.

Le dossier devra comprendre :

- Une description du projet de recherche (maximum deux pages, excluant les références) ;
- Un C.V. en format libre ;
- Les relevés de notes officiels au doctorat ;
- Un maximum de trois publications ;
- Deux lettres de recommandation provenant d'actuels ou d'anciens superviseurs.

Règlements complets du concours

Les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec des membres réguliers du GERAD avant de soumettre leur candidature afin de discuter des possibilités d'encadrement et de la disponibilité du financement complémentaire requis pour la bourse.

Seules les candidatures reçues via notre plateforme seront acceptées pour évaluation. La [plateforme](#) sera ouverte pour recevoir les candidatures **jusqu'au 31 janvier 2027 (minuit, HNE heure normale de l'est)**. **Toute candidature incomplète sera rejetée.**

L'**évaluation** des dossiers se fera par le comité scientifique du GERAD, avec les critères suivants. Le comité **d'évaluation** ne fournira pas de commentaires sur l'évaluation effectuée.

- Les contributions à la recherche ;
- L'excellence académique et la qualité de la thèse de doctorat ;
- L'alignement du projet proposé avec les domaines de recherche du GERAD ;
- L'implication des encadreur(-euse)s au GERAD (activités, comités, réunion des membres, diffusion de sa recherche préliminaire au travers des *Cahiers du GERAD*, etc.) ;
- Une préférence sera accordée aux candidat(e)s qui n'ont pas été étudiant au doctorat ou post-doctorat sous la supervision ou co-supervision d'un membre du GERAD.

Le GERAD reconnaît l'apport essentiel et nécessaire des femmes, des autochtones, des personnes qui font partie des minorités visibles ou ethniques et des personnes handicapées, et s'engage à garantir l'égalité des chances aux candidat(e)s qualifié(e)s.